

La coopération, alternative au capitalisme

28 avril 2009 / Jean-François Draperi

Il n'y a pas que le marxisme ! L'histoire du mouvement coopératif ouvre des perspectives toujours fraîches et stimulantes.

LA COOPÉRATION ET L'ÉCONOMIE SOCIALE

Contribution au socialisme

Introduction : socialismes et économie sociale

La gauche, les gauches, celles et ceux qui s'en rappellent, sont orphelins d'une alternative au capitalisme. Pendant plus d'un siècle, elles se sont appuyées sur les lectures critiques de l'œuvre de Karl Marx et de ses nombreux héritiers. De nombreux courants se sont construits à partir de cette œuvre fondatrice, définissant des gauches socialistes, communistes, trotskystes, maoïstes, anarchistes, autogestionnaires, libertaires. Elles se sont construites, et souvent opposées, durant de nombreuses décennies autour de l'interprétation du marxisme et de ses héritiers. Elles ont connu des débats de sociétés d'une multiplicité et d'une richesse extraordinaire, à peu près partout dans le monde, au sein des classes laborieuses bien sûr, mais également dans les milieux sociaux les plus

contrastés. Aujourd'hui encore, chacune de ces gauches, à sa façon, tente de se situer de façon convaincante par rapport à des conceptions issues de Marx et pour certaines, de Lénine, de Trotski. Si certains termes semblent vieilliss –comme le capitalisme monopoliste d'Etat ou la dictature démocratique du prolétariat- un certain embarras subsiste quant à de nombreux concepts à la fois théoriques et opératoires : la lutte des classes, la violence révolutionnaire, la bourgeoisie et le prolétariat, le matérialisme dialectique. Et pour quelle société. Socialiste ? Communiste ? Ou, dans des termes différents, « actualisés » : un autre avenir que le capitalisme est-il possible ? Comment le nommer ? Comment le produire ? L'expression des aspirations que produit la crise financière en dit long sur le désir profond d'une grande partie de la société de changer de système. Mais c'est un désir qui éprouve des difficultés à s'exprimer autrement que par l'incantation ou le rêve... qui constitue souvent le refuge contre le désespoir.

Notre objet est de montrer qu'il existe une alternative possible au capitalisme à travers le mouvement coopératif et plus largement de l'économie sociale.

Réfutant la rupture entre éthique et économie, les chercheurs et les acteurs de la coopération et de l'économie sociale inscrivent leurs pratiques économiques dans un cadre éthique qui associe quatre valeurs cardinales : le volontariat, l'autonomie, l'égalité et la solidarité. L'inscription dans ce cadre ne va pas de soi ; elle subit une tension permanente, qui résulte en partie au moins de l'autonomie actuelle de l'économie vis à vis des valeurs de la société. Alors que la société moderne place la démocratie au cœur de ses pratiques politiques et sociales, alors que la démocratie représentative constitue la forme de gouvernement politique la plus répandue, l'économie dominante fonctionne sur la base du rapport de force et du conflit et impose à l'ensemble de la société une organisation économique cynique et désincarnée : la seule finalité qu'elle prête aux êtres humains est le profit matériel et l'accès à une consommation toujours plus abondante. Cette dualité pèse sur les personnes : elle force à respecter des règles différentes dans la vie sociale et politique et dans l'entreprise. Elle est source de déséquilibres et d'insatisfaction. Elle est productrice de stress, de dépression, de maladies somatiques. Et, pour le dire dans le langage propre à l'économie dominante, elle est contre productive et

représente un coût social élevé.

Se saisir de l'alternative coopérative n'implique pas nécessairement de renoncer à la théorie marxiste ou à certaines de ses leçons essentielles, comme ça n'implique pas non plus d'adhérer –peu ou prou- à une conception marxiste. Mais cela suppose de réviser les conceptions marxistes de la coopération qui sont habituellement présentées et de mettre à distance le traitement bolchevique des coopératives. Nous sommes convaincus qu'au cours des années à venir, des militants et des leaders politiques se saisiront de l'économie sociale comme alternative au capitalisme.

Qu'est-ce que l'économie sociale ?

L'économie sociale désigne les groupements de personnes qui s'appuient sur 'la double qualité' de leurs membres : ceux-ci sont à la fois acteurs –bénéficiaires de l'action mise en oeuvre- et sociétaires –propriétaires collectifs et détenteurs du pouvoir. Ces groupements de personnes visent à satisfaire des attentes collectives, fonctionnent sur la base de l'engagement volontaire et selon des principes démocratiques et solidaires. Ils sont présents dans tous les pays du monde et leurs activités sont très diversifiées.

L'économie sociale comme type particulier d'entreprise est ainsi une réalité économique et sociale importante, bien qu'encore mal connue. Mais l'économie sociale comme projet et a fortiori comme système économique reste à bâtir. Les entreprises d'économie sociale disposent de statuts, mais faute d'unité elles subissent largement les règles de l'économie dominante. Le plus grand défi auquel elles doivent faire face aujourd'hui est d'affirmer cette unité par la mise en œuvre de pratiques qui traduisent leurs valeurs.

L'économie sociale est méconnue et souvent mal comprise. Pour mieux l'appréhender, il est nécessaire de se tourner vers son histoire et d'observer ses avancées et ses échecs.

Fondements communs aux socialismes et à l'économie sociale

Henri Desroche a montré que l'économie sociale, comme le socialisme, était une forme sociale et sécularisée de millénarismes religieux (Desroche, 1974). Dans de nombreuses sociétés, un messie ou un prophète promet un royaume merveilleux. Il arrive qu'un

peuple l'écoute et croit en sa parole. Pendant des siècles, ce royaume n'est pas de ce monde et seuls ceux qui meurent sont susceptibles d'y accéder. Au 18^e siècle, des prophètes annoncent que le royaume peut être vécu sur terre (hypothèse déjà suggérée dès le 16^e siècle par les protestants dans le cadre du christianisme). Ainsi naît un millénarisme –l'annonce d'un royaume qui durera mille ans- non plus hors du temps terrestre, mais sécularisé, c'est-à-dire qui peut être vécu dans ce siècle. Ainsi naissent les utopies sociales.

Le 18^e et le 19^e siècle voient énoncées ces utopies ancrées à la fois dans le messianisme et les mouvements sociaux. S'inspirant des mouvements sociaux associationnistes du tout début du siècle, les utopistes, véritables messies sociaux, annoncent un nouveau monde qui s'appelle "Le Nouveau Christianisme" (Saint-Simon, 1825), "Le Nouveau Monde" (Fourier, 1829), "The New Moral World" (Owen, 1836-44). Leurs utopies sont créatrices : les disciples mettent ces nouveaux mondes à l'épreuve du réel, par une démarche expérimentale, et découvrent le degré d'applicabilité de ces utopies rêvées : Les équitables pionniers de Rochdale (Manchester), J.P. Buchez à Paris, J.B.A. Godin à Guise, V.Considérant au Texas..., et valident ou invalident les différentes hypothèses des communautés alternatives. Plusieurs d'entre eux interprètent ensuite les résultats, se faisant ainsi les relais d'une pensée nouvelle, qui est parfois saisie par des penseurs de tous horizons politiques.

Au processus de sécularisation analysé par Henri Desroche, il faut en ajouter un second : celui de laïcisation. L'alternative terrestre n'est plus religieuse comme l'était l'utopie proprement millénariste, elle est laïque. Elle n'est pas éternelle, ni ne dépend d'une fidélité à un texte ou un Dieu. Elle est temporelle et dépend de la volonté collective des hommes. Elle ne s'établit pas dans l'ordre ancien mais dans le sillage des lumières et de la révolution. Selon la distance prise par les utopistes vis-à-vis des promesses des religions, ces utopies s'inscriront dans le cadre d'une pensée sociale chrétienne ou dans celui d'une pensée socialiste. Depuis deux siècles, ces deux traditions de pensée se divisent ou se rencontrent. Leur origine commune les place face au même risque qui serait celui perdre cette capacité imaginative. Pour cette raison, leur opposition doit, selon nous, être toujours rapporté à ce risque commun. Cette relation ambivalente se

repère également sur le champ de la coopération et de l'économie sociale, où les deux principaux ensembles de courants sont précisément sociaux-chrétiens et socialistes, même si ces courants sont eux-mêmes critiqués dans leur propre famille de pensée. Pour autant, il existe une coopération libérale, mais qui ne participe pas au projet politique du mouvement coopératif et de l'économie sociale.

Deux utopies coopératives

La première moitié du 19^e siècle voit ainsi l'essor du mouvement associationniste, creuset du socialisme avant Marx, qui sera le fer de lance de la Révolution de 1848, avant d'être décimé par le coup d'Etat de Louis Napoléon Bonaparte (3 déc.1851). Ce mouvement donne néanmoins naissance au principes de la coopération de production, dont les premiers statuts sont acquis en 1867. Les principes de la coopération de production, rédigés par J.P. Buchez, sont les suivants :

Les principes de la coopération de production selon J.-P. Buchez (1866)

"Dans l'association que je propose, les hommes associent leur travail et non leur capitaux. C'est un contrat par lequel les travailleurs prennent un double engagement :

1° De constituer un capital commun qui sera l'instrument de travail mais qui restera, inaliénable, indivisible et devra toujours croître à l'aide des prélèvements annuels opérés sur les bénéfices.

2° D'unir leurs efforts pour faire valoir ce capital de leur travail sous la direction d'une gérance nommée par eux dans l'intérêt de tous.

A ces devoirs des associés répondent leurs droits qui consistent à recevoir :

1° Le salaire suffisant en usage dans la profession et le pays.

2° Une part dans les bénéfices proportionnelle au travail accompli par chacun".

(J.P.Buchez, Traité de politique et de science sociale, Paris, 1866, cité in J.F. Draperi,

L'économie sociale, Utopies, pratiques, principes, Presses de l'économie sociale, 2009.)

Dans un premier temps Karl Marx soutien les associations ouvrières avant de les critiquer au cours des années 60, dès lors qu'elle recevront la reconnaissance de l'Empire. Ce divorce marginalise durablement le mouvement coopératif. Mais c'est autour de la coopérative de consommation que le mouvement social se retrouve pendant la seconde moitié du 19^e. En effet, les coopératives de consommateurs ne supposent pas d'avoir un capital –donc elles sont ouvertes à tous- et elles exigent le paiement au comptant –donc permettent de sortir de l'endettement-. Pendant que Jules Guesde poursuit la critique du mouvement coopératif, une partie du mouvement socialiste s'engage dans cette forme de coopération.

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle et dans les premières années du XX^e, le mouvement coopératif se développe ainsi au sein de divers mouvements sociaux différents et parfois opposés qui analysent la coopération comme composante d'une pensée globale : pour dire vite, la coopération est selon ces différentes pensées une arme au service de la révolution (socialiste), un moyen d'élévation morale et économique de la classe ouvrière (chrétiens sociaux) ou un outil de la régulation sociale (libérale). Chacune de ces interprétations va progressivement donner naissance à une pensée et une action coopératives de plus en plus indépendantes. C'est en se situant relativement à ces trois principaux courants, et précisément en s'opposant au courant libéral, que Charles Gide fonde en 1886 ce qu'on appellera l'école de Nîmes, lieu où s'élabore une nouvelle pensée coopérative. L'alliance de cette Ecole avec celle des Christian Socialists anglais (Neale, Ludlow...) fonde l'Alliance Coopérative Internationale (ACI, 1892-95), mais la pensée coopérative française ne prend sa réelle autonomie qu'après que soit réalisée l'unification des deux grandes fédérations que sont l'Union Coopérative de Charles Gide, née en 1885 et la Bourse socialiste de Jean Jaurès, née en 1905, unification réalisée en 1912. Cette union a permis l'émergence d'une pensée coopérative autonome, qu'on peut qualifier de socialiste, tels que l'étaient les leaders de la Fédération nationale des coopératives de consommateurs.

Après l'utopie archétypale de la communauté, dominé par la coopération de production au début que XIX^e siècle, naît ainsi la grande utopie de la macro-république coopérative dominée par le mouvement des consommateurs. S'il a échoué, ce projet a marqué les esprits de la fin du 19^e au milieu du 20^e siècle. Aujourd'hui encore, les principales coopératives –agricoles et bancaires- les mutuelles de santé, les assurances mutuelles et la majorité des associations, sont des groupements d'usagers assimilables à des coopératives de consommateurs. Il est indéniable qu'une alternative au capitalisme ne peut se priver de ces ensembles d'entreprises collectives, qui en dépit de leurs difficultés à vivre leur projet constitue la force majeure de l'économie sociale. En effet, les coopératives de production, qui sont sans aucun doute celles qui rendent possible l'établissement de rapports sociaux de production non-capitalistes, restent cependant des petites entreprises, indispensables à la vie des territoires, mais incapables de contrer le capitalisme international.

A partir de l'entre deux guerres, cette conception de la république des consommateurs connaît deux principales postérités : l'une, fidèle à la coopération de consommation gidienne, revendique son attachement à l'école de Nîmes (B.Lavergne) ; l'autre, élargissant son champ de réflexion en s'opposant à la pensée de B.Lavergne sur l'interprétation de la pensée gidienne fonde l'économie collective. Un nouveau courant, s'appuyant sur la thèse « du secteur coopératif » se construit sur la critique de la pensée de Gide et est dominé par l'œuvre de G. Fauquet, et prolongée par celle de C. Vienney. L'essor de la coopération dans les pays décolonisés après la seconde guerre provoque la renaissance d'une utopie coopérative distincte sur laquelle se pencha H. Desroche, annonçant d'ailleurs l'émergence d'une nouvelle économie sociale dans les pays du nord au cours des années 80-90.

Et aujourd'hui ?

Né d'un même mouvement social il y a plus de 150 ans, les destinées des entreprises d'économie sociale se sont disjointes en relation avec leurs champs d'activités. Les pratiques d'éducation, de sports et de loisirs ont fréquemment pris la forme associative ;

les activités de production, de consommation, d'épargne se sont inscrites dans des statuts coopératifs ; la prévoyance et l'assurance mutuelle ont été réalisées dans des formes mutualistes. L'évolution des techniques, la domination de l'économie capitaliste, les limitations que les Etats imposent à l'économie sociale ont fait éclater celle-ci en un ensemble d'activités certes complémentaires, mais qui ne se sont plus reconnus entre-elles pendant une longue période d'un siècle et demi. Entre 1848, au moment où éclate l'unité des associations ouvrières un peu partout en Europe, et la fin du XX^e siècle, période où ré-émerge une conception d'économie sociale, de nombreuses institutions et des formes organisationnelles variées se développent selon des logiques différentes et sans se coordonner. Au cours de cette longue période, dont nous sortons à peine, trois types d'entreprises majeures portent de façon dispersée le projet d'économie sociale, ce sont les coopératives, les mutuelles et les associations. D'autres types se situent à la frontière de l'économie sociale : les associations non gestionnaires, les syndicats, les formes de sociétés d'économie mixte, les collectivités locales... La dispersion de ces institutions, l'absence de projet commun est préjudiciable aux forces qui sont consacrées : par exemple, c'est au moment où le mouvement des coopératives de consommation s'affaiblit que naissent les mutuelles d'assurance, véritable projet anticapitaliste en 1934, date de fondation de la Maaif, future Maif. C'est au moment où les coopératives et les mutuelles commencent à se banaliser pour s'intégrer dans la dynamique des trente glorieuses après la seconde guerre que prend son essor l'éducation populaire comme projet de changement social.

L'unification proposée au début des années 70 à travers la création du Comité national de liaisons des activités mutualistes, coopératives et associatives (Cnlmaca), futur Ceges, est donc bienvenue, même si les résultats ne sont pas à la hauteur des espérances.

L'histoire de l'économie sociale présente donc cette particularité d'être triple durant une très longue période pour s'unifier en partie au cours des trente dernières années. Même si l'origine commune de ses formes permet de ne pas douter de son unité, qu'on trouve dans les valeurs qui les inspirent et dans des principes directeurs qu'elles partagent, l'économie sociale n'a guère entretenu de projet commun durant plus d'un siècle : celui-

ci s'était dissout dans des mouvements d'entreprises poursuivant chacun leurs idéaux ou leur objet. Cette évolution s'inverse au cours des dernières décennies du XX^e siècle. L'idée d'économie sociale émerge à nouveau. Entre les années 1970 et 2000, cette émergence garde le visage que quelques leaders éclairés de mouvements coopératifs et mutualistes lui donnent : un groupe de pression sur l'Etat et la Communauté européenne. Depuis 2000, l'économie sociale nourrit des espérances oubliées, et du même coup, les entreprises qui la composent paraissent parfois en retrait sur le mouvement social qui en appelle à leur histoire et à leur responsabilité. Mais quelques signes témoignent que nous avons franchi un pas décisif : de grandes entreprises coopératives et mutualistes communiquent sur des valeurs qu'elles n'affichaient plus guère, elles forment leurs salariés, leurs administrateurs, leurs sociétaires, aux valeurs de l'économie sociale. Elles révisent leurs modes d'évaluation, s'emparant de bilans sociétaux incluant les dimensions sociales et environnementales. Elles construisent avec des partenaires universitaires des formations diplômantes. Les processus démocratiques qui les fondaient et qui parfois avaient été abandonnés fonctionnent à nouveau, définissant des formes de gouvernance inconnues des entreprises capitalistes. Rien n'est gagné cependant. En effet, l'ultra-libéralisme n'a peut-être jamais été aussi fort qu'aujourd'hui. Imposant les réglementations internationales qui accompagnent la mondialisation des échanges, il définit les règles du jeu à son avantage. Pour se rendre capable d'influer sur les grandes réglementations, l'économie sociale doit s'unir et c'est sans doute l'enjeu majeur auquel elle doit faire face.

En effet, il n'existe pas, ou guère, de solidarité entre les entreprises d'économie sociale de secteurs différents. Chaque ensemble d'entreprises d'économie sociale tend à s'isoler dans sa branche de production ou de service. La même concurrence oppose les entreprises d'économie sociale entre elles que celle qui les oppose aux entreprises capitalistes. Cette concurrence est inégale, parce qu'elle se réalise dans un cadre qui échappe en grande partie aux entreprises d'économie sociale, et les rend plus dépendantes de l'économie dominante. Cette dépendance les condamne fréquemment à se banaliser. Elles ressemblent alors de plus en plus aux entreprises classiques de leur secteur d'activités. Dans d'autres cas, servant uniquement l'intérêt de leurs membres et

ne prenant pas en considération l'intérêt général, elles risquent de fonctionner comme des organisations corporatistes. Dans d'autres cas encore, elles deviennent les instruments des politiques publiques. Ces processus ne réduisent pas toutes les particularités des entreprises d'économie sociale, mais ils rendent difficile la construction d'une unité, d'un projet commun et d'une autre économie. L'idée qu'une autre économie est possible passe par le renforcement du pôle « projet » de l'économie sociale.

Or, la capacité à se projeter est largement liée à l'entretien de la mémoire : « L'imagination est sœur de la mémoire » rappelait Henri Desroche. Comme nous l'avons vu rapidement, l'histoire de l'économie sociale se comprend autour d'une utopie : celle de l'émancipation de la personne humaine. Il s'agit de permettre à l'homme de vivre l'économie selon les mêmes valeurs que celles qu'il respecte dans sa vie en société, donc de fortifier son individualité dans un sens large, et non selon l'approche étriquée du libéralisme et de l'individualisme. L'utopie qui inspire l'économie sociale vise à changer les rapports entre l'homme, le travail et l'économie, de développer l'activité, de prévenir des risques majeurs, de répondre aux besoins sociaux de base, de réduire les inégalités, de maîtriser l'énergie et la croissance, d'assurer le respect des équilibres naturels et humains essentiels.

Interpréter l'histoire pour agir aujourd'hui

Pour comprendre la relation entre l'utopie et la pratique de changement social, on peut appréhender l'économie sociale comme résultante de la dialectique entre un mouvement d'idées et un mouvement de pratiques. Le mouvement d'idées est celui d'une utopie de changement social, réalisé par une démarche alternative mettant en oeuvre des moyens non-violents. Le mouvement de pratiques est celui de créations collectives d'activités répondant à des besoins communs. Ces deux mouvements ont leur propre dynamique, mais ils interagissent en permanence l'un sur l'autre.

Généralement, ce sont les mêmes personnes qui animent ces deux mouvements. En effet, les acteurs d'économie sociale sont aussi ses meilleurs penseurs, à la différence de ce qui se passe dans la tradition classique de reconnaissance du savoir (où les leaders font appel

aux consultants adoptant une posture d'experts) ou dans la tradition marxiste (qui possède son parti et ses 'intellectuels organiques' éclairant le peuple). La pensée de l'économie sociale se valide par l'expérimentation et l'acteur est également détenteur d'un savoir transmissible. A la différence de la tradition marxiste, la recherche-action coopérative ne postule pas d'une unité entre théorie et pratique, mais de l'existence de deux pôles, celui de la pensée et celui de l'action. Mais à la différence de la tradition classique, la pensée de l'économie sociale ne surplombe pas les pratiques. Elle les accompagne. En ce sens l'économie sociale est vraiment l'école de l'émancipation. Les sociétés de secours mutuelles dans le premier XIX^e siècle, les coopératives de consommateurs au début du XX^e, les mutuelles d'assurance au milieu du XX^e, les associations d'éducation populaire après la Seconde Guerre, ont porté l'alternative pacifique au capitalisme en s'appuyant sur des mouvements d'éducation et d'émancipation. Tous ont connu un processus d'institutionnalisation qui voit s'éloigner le projet initial et se développer l'organisation du travail, la professionnalisation, la concurrence. Certains leur reprochent d'y perdre leur âme. Il faut plutôt les en féliciter car les seuls organismes qui ne s'institutionnalisent pas sont ceux qui meurent jeunes. Même s'il s'étend sur des durées qui peuvent être très variables, le processus d'institutionnalisation est inévitable. La question posée est donc plutôt celle de son adéquation avec la finalité du projet d'économie sociale. On peut schématiser comme suit l'articulation entre le mouvement de pensée (les utopies) et le mouvement d'entreprises d'économie sociale (les pratiques) :

Les utopies de l'économie sociale

Périodes Utopies Pratiques Rapport à l'Etat Territoire

XIX^e * Communauté Phalanstère * Coopérative ou mutuelle spécialisée * Antagonique *

L'entreprise (micro)

Fin XIX^e et premier XX^e * République coopérative * Secteur coopératif et secteur mutualiste * Régulateur * L'Etat-Nation (macro)

Second XX^e * Développement endogène local * Multi-sociétariat Intercoopération *

Partenarial * L'espace local ou régional –més-

(J.F. Draperi, *L'économie sociale Utopies, pratiques, principes*, Presses de l'économie sociale, 2009)

Une pensée de changement non violent a inspiré le mouvement d'entreprises en construisant trois principaux modèles : celui de la micro-entreprise communautaire fondée sur la production et l'habitat (au milieu du XIX^e siècle), celui de la macro-république coopérative, fondée sur la coopération de consommation (à la fin du XIX^e siècle), et celui de la méso-république du développement local (dès après la décolonisation). Tout en rêvant de la communauté, les ouvriers de 1848 ont créé des coopératives ; imaginant une république coopérative, les consommateurs associés et les mutualistes ont fondé un secteur coopératif et mutualiste ; concevant une économie sociale permettant le développement endogène et transversal de leur 'pays', les habitants réalisent aujourd'hui le multisociétariat et l'intercoopération. A condition qu'ils s'en souviennent, les acteurs de cette troisième utopie bénéficie de l'expérience des deux précédentes qui s'appliquent essentiellement l'une à la gestion, la participation, la démocratie, etc. de l'entreprise, l'autre à l'organisation fédérative et la mutualisation inter-entreprises. Ces trois niveaux de compétences : l'entreprise, le territoire et sa population, la fédération nationale et internationale, constituent les trois champs sur lesquels l'économie sociale doit produire une alternative pour espérer fonder son projet. En est-elle capable ?

Notre hypothèse est qu'elle peut l'être, à condition de ne pas se considérer seulement comme une économie qui s'appuie sur l'éducation, mais aussi comme un mouvement d'éducation populaire qui s'appuie sur l'économie.

Source : <http://www.m-pep.org/spip.php?artic...>

Intervention de Jean-François Draperi au colloque du M'PEP « Quel socialisme pour le XXI^e siècle » du 31 janvier 2009.

L'auteur est rédacteur en chef de la *Revue des études coopératives, mutualistes et associatives* (RECMA).

- Emplacement : Accueil > Tribune >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/La-cooperation-alternative-au>